

Découvrir, comprendre et appliquer la digitalisation dans votre activité au travers de l'industrie du 4.0

Dates: 08-09 juin à Saclay, 09-10 juin à Lyon



SITRAIN

Avec le Digital Experience Days, nous visons un double objectif :

- Vous orienter dans la « jungle digitale » pour vous permettre d'approprier le vocabulaire et les solutions techniques principales et opérationnelles disponibles au cœur de l'industrie 4.0
- Vous aider à poser un regard critique sur votre transformation digitale et (re)considérer votre feuille de route.

Siemens anime la première journée avec ses experts des technologies de pointe pour l'industrie 4.0. Progress Partners anime la deuxième journée avec notre expert de la transformation Lean 4.0.

Ces deux journées de formation prévoient une visite du DEC* avec des démonstrations sur un Gemba/Lab ainsi que le partage de Business Case. * DEC, « le Digital Experience Center » est situé au CEA de Paris-Saclay.

PROGRAMME

Journée animée par SIEMENS

ADB - Comprendre et appliquer la digitalisation dans votre activité

(ADB : Applying Digitalization to our Business)

9h00 : Intro

- Inspirer les clients et comprendre la technologie (Plénière)

10h15 : Technologies

- Découvrez la technologie
- Utilisation des technologies numériques clés (Laboratoires en petits groupes)

1) Cloud technologies, Connectivité & Industrial IOT (45")

2) Smart Data Analytiques (45")

3) Intelligence Artificielle (45")

4) Cyber Sécurité (45")

12h30 : Déjeuner

14h30 : Business

- Design business
- «Apprendre-construire-tester» pour un prototypage commercial rapide en prenant le point de vue du client (travail de groupe)

15h30 : Opération

- Mettre en oeuvre et dimensionner les opérations
- «Apprendre-construire-tester» dans les opérations quotidiennes pour du business digitales (Travail de groupe)

16h30

Echanges et synthèse

17h00

Fin

Journée animée par Progress Partners

Découverte de Solutions digitales vers l'Industrie 4.0

9h00 : Reconnexion

Reconnexion / Ancrage des apprentissages de la journée précédente

9h30 : Vision

Notre vision de la transformation digitale, les facteurs clé de réussite.

La transformation digitale : des briques technologiques ou une transformation profonde de l'entreprise, de son écologie et de ses Business Models

10h30 : Les Solutions

Découvertes des packs Lean 4.0 associant des solutions digitales aux meilleures pratiques du Lean

12h30 : Déjeuner

14h00

Comment accompagner le changement : les étapes clé, les rôles et reponsabilités

15h00 : Stratégie

Par où commencer ? Atelier de projection sur votre propre feuille de route de transformation digitale
Poser la stratégie adaptée à vos enjeux

17h00

Clôture

17h30

Fin

Bulletin d'inscription SITRAIN 2021 Industrie

"Digital Experience Days"

Siemens Training : Parc Technologique de Lyon 743, allée des Parcs 69800 Saint Priest
Tél. : 04 82 91 06 77 n° d'existence : 11 93 00 205 93



Nous vous recommandons si cela est possible de vous inscrire en ligne.

Consulter les prix, dates et infos pratiques sur notre site web : www.siemens.fr/sitrain

Bulletin à nous retourner signé et tamponné par mail : formation.ad.fr@siemens.com

Société :

Adresse :

Code Postal :

SIRET :

Ville :

Id TVA :

Demandeur :

Nom :

Prénom :

E-mail :

Téléphone :

Fonction :

Contact pour dossier Formation :

Nom :

Prénom :

E-mail :

Téléphone :

Fonction :

Formation :

Prix 2021 HT :

Liste des participants à la formation : (Remise : 2 participants 5%, 3 participants 10%, 4 participants 15%)

Nom

Prénom

Email indispensable

Téléphone

Prix u

Total Net HT :

Remise :

Ce bulletin vaut commande: n° de commande (si connu)

Coût formation HT Remisé :

Adresse de facturation Sté :

Société :

Adresse :

Code postal :

SIRET :

Nom :

Téléphone :

Ville :

Fonction :

Prénom :

E-mail :

Adresse de facturation OPCA:

n° Accord Prise en charge (si connu) :

OPCA :

Adresse :

Code postal :

SIRET :

Nom :

Téléphone :

Ville :

Fonction :

Prénom :

E-mail :

Nom et Signature
du Responsable de formation

Cachet de l'établissement

Remarques :

- Si un organisme (type OPCA) prend en charge votre formation, l'inscription sera confirmée à réception de l'accord de sa prise en charge
- Voir détail des conditions générales de fourniture ci-dessous

SIEMENS SAS

SIEMENS Training

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE PARTICIPATION

1. Preambule. Les présentes Conditions Générales de Vente et de Participation (CGV) ont pour objet de définir les conditions applicables à la vente par SIEMENS des formations « Industrie » organisées par SITRAIN France.

Toute commande implique acceptation sans réserve par le Client de ces CGV. Sauf dérogation formelle et expresse de la part de Siemens SAS, ces CGV prévalent sur tout autre document du Client.

Ces CGV concernent les formations présentiellees incluant ou non des modules digitaux effectués par le Client à distance. Les formations présentiellees peuvent être réalisées dans les locaux de SITRAIN ou dans tous autres locaux indiqués par ce dernier.

Ces CGV sont applicables à toutes les formations proposées au catalogue SITRAIN. L'offre de formation est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année du catalogue « Formation Industrie ».

2. Inscription. Toute commande est formulée par écrit sur bulletin d'inscription. Le Client s'engage à être présent aux dates lieux et heures prévus. La commande doit indiquer les Coordonnées du Client (Adresse Client, adresse Facturation, code de la Formation, noms et adresse mail des participants).

3. Conditions de prix. Les prix s'entendent nets, hors taxes et sont établis en EURO. Les frais de voyage, de séjour, de repas et d'hébergement du Client ne sont pas compris dans le prix de la formation.

Les frais de restauration du midi et supports pédagogiques inclus dans l'inscription font partie intégrante du prix de la prestation et ne peuvent pas être décomptés du prix de vente.

Toute formation commencée est due en totalité.

4. Renseignement sur la destination finale. Le Client devra, sur demande de SIEMENS SAS, fournir dans les plus brefs délais, toutes les informations relatives au client final, à la destination finale et à l'usage final des services fournis par Siemens, ainsi que les restrictions existantes à l'exportation pour permettre aux autorités ou à SIEMENS SAS d'effectuer des vérifications en matière de contrôle des exportations.

Le client devra s'assurer, au regard de la nationalité de l'employé concerné, que celui-ci n'est pas cité dans l'une des publications des autorités Française, Allemande, Européenne et Américaine relatives à l'Export Contrôle et à l'objet de la formation. À la demande de Siemens, le client devra fournir les noms, prénom, lieu et date de naissance des employés concernés. Siemens traitera ces informations de manière confidentielle et s'engage à ne pas les divulguer à un tiers non autorisé. Le client devra s'assurer par tout moyen et notamment par le biais d'accord avec l'employé concerné qu'il est autorisé à divulguer ce type d'information à Siemens. Le client s'engage à indemniser Siemens de tous les préjudices directs et indirects pouvant survenir du fait du non-respect des obligations listées ci-dessus.

Siemens S.A.S

SIEMENS SAS - Société par actions simplifiée au capital de 29 088 989,32€

Siège social : 40, rue des Fruitières - 93527 Saint Denis Cedex 2 Tél. 01 85 57 00 00
562 016 774 RCS Bobigny - ident. TVA FR 20562016774 - SIRET 562 016 77401660 - APE 3320D
Banque BNP PARIBAS 16, boulevard des italiens, 75009 Paris code banque 30004 Code guichet 00828 - N° cpte 0010414267
clé 76 IBAN FR76 3000 4008 2800 0104 1426 776 Code SWIFT : BNPAFRPPAC

5. Conditions de paiement. La facturation sera émise le dernier jour de la formation avec paiement par virement bancaire à 30 jours fin de mois date de facture. SIEMENS SAS se réserve le droit de demander un acompte payable par chèque à la commande sur présentation de la facture d'acompte correspondante.

En cas de retard de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur seront exigibles de plein droit sans mise en demeure préalable, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

6. Consignes de sécurité – Règlement intérieur. Le Client est tenu de respecter dans les locaux de SIEMENS les consignes de sécurité et le règlement intérieur dont il aura été informé en début de stage. Siemens SAS se réserve le droit d'exclure à tout moment, out participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ ou manquerait gravement au règlement intérieur.

7. Responsabilité. SIEMENS SAS ne pourra être tenu responsable de tout dommage résultant de l'utilisation par le Client des informations et données transmises lors de la formation.

Les outillages, matériels et autres supports mis à disposition par SIEMENS SAS tels qu'échantillons, dessins, plans, normes, modèles, documents, pièces détachées sont et restent la propriété de SIEMENS SAS, réservés à son seul usage et restituables à tout moment. Le Client devra prendre toutes les précautions, notamment d'utilisation, d'entretien et de stockage, pour les conserver en parfait état et contractera une assurance adéquate contre tous risques et pertes, y compris la perte d'exploitation de SIEMENS SAS suite à leur indisponibilité.

8. Propriété intellectuelle et droits d'auteur. Les supports papiers et numériques remis lors de la formation ou accessibles en ligne, ainsi que tous produits, matériels ou pièces détachées, sont la propriété de SIEMENS SAS et ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord préalable exprès de SIEMENS SAS. L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, dessins, plans, illustrations et images reproduits sur les supports papier ou numériques sont protégés par le droit d'auteur. Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la formation est soumise à autorisation préalable de SIEMENS SAS sous peine de poursuites judiciaires.

9. Confidentialité. Le Client s'engage, pendant la durée de la formation et pendant les douze (12) mois suivant son expiration ou sa résiliation, à traiter comme confidentielles les informations qui lui ont été communiquées come telles et tous les documents commerciaux et techniques libellés comme tels. Le Client s'interdit de communiquer ces informations et/ou transmettre de quelque façon que ce soit à des tiers, sauf autorisation écrite préalable de SIEMENS.

10. Report ou annulation de la formation de la part de SIEMENS SAS. SIEMENS SAS se réserve la possibilité d'annuler ou de décaler la formation, notamment si les nombre des participants à cette formation est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique et informera alors l'entreprise dans les délais les plus brefs. SIEMENS SAS se réserve le droit de choisir le formateur à sa discrétion

11. Remplacement d'un stagiaire, annulation, absence, report ou abandon de la part du Client.

Le Client a la possibilité de remplacer sans frais un stagiaire empêché, par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation.

Le Client a également la faculté d'annuler la formation. Si la demande est notifiée dans un délai de 10 jours avant la date de la formation, l'annulation sera sans frais. Après ce délais le frais d'annulation s'élèveront à 80% du prix Tarif de la formation. Si la notification parvient à SIEMENS SAS le jour de la formation, l'intégralité du prix Tarif sera due.

En cas d'absence à la formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure, le Client sera redevable de l'intégralité du montant du prix de la formation. En cas d'absence pour des raisons de santé justifiées par un certificat médical, le stagiaire défaillant pourra reporter son inscription sur la session programmée suivante.

12. Sous-traitance. SIEMENS SAS est autorisé à sous-traiter l'exécution des prestations de Formation.

13. Données personnelles. Le Client dispose, s'agissant des informations personnelles le concernant :

- d'un droit d'opposition, sans frais, à l'utilisation par SIEMENS de ces informations pour des opérations de marketing. Lorsque le Client exerce son droit
- d'opposition, SIEMENS prend les mesures nécessaires afin qu'il ne soit plus destinataire des opérations de prospection ;
- d'un droit d'accès, ainsi que d'un droit de rectification dans l'hypothèse où ces informations s'avéreraient inexactes, incomplètes et/ou périmées.

14. Règlement des litiges. Les présentes CGV sont soumises au droit matériel français.

Tout litige découlant de l'exécution des présentes CGV ou s'y rapportant relève de la compétence du Tribunal de Paris.

15. Réglementation RGPD.

Siemens est susceptible de collecter des données à caractère personnel que vous fournissez dans ce bulletin. L'ensemble des données est traité, de façon automatisée ou non, pour les seules nécessités de l'octroi et de la gestion de votre formation, ainsi que du respect des obligations légales et réglementaires.

Ces traitements sont juridiquement fondés sur la relation contractuelle existante, le respect des obligations légales et réglementaires, ou l'existence d'un intérêt légitime.

Sauf accord contraire, les données à caractère personnel ne sont pas conservées au-delà des délais de prescription légaux, dès lors que cela est rendu possible par nos contraintes opérationnelles et que la conservation de ces données n'est plus requise aux fins pour lesquelles elles avaient été collectées. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles ainsi que d'un droit de limitation des traitements et d'un droit à la portabilité. Il dispose également d'un droit d'information, d'opposition à un traitement pour motif légitime, de retrait d'un consentement déjà donné et, d'opposition à la prospection commerciale.

Ces droits peuvent être exercés par demande écrite adressée à Siemens à l'adresse figurant aux présentes ou par courriel à l'adresse suivante : protection-desdonnees.fr@siemens.com .

Le Client peut également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Le Client est informé que l'exercice de ces droits peut entraîner le cas échéant, l'impossibilité pour Siemens de fournir le service attendu.